



DIFFERENTS MODES DE FINANCEMENT POUR VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

Il existe différents modes de financements pour le permis de conduire :

- Permis à 1€ par jour :

Il s'agit d'un prêt bancaire dont les intérêts sont payés par l'état. Ce prêt permet de financer soit un permis B (voiture) soit un permis A1 ou A2 (moto).

Le montant du prêt peut s'élever à hauteur de 600€, 800€, 1000€ ou 1200€ pour une première inscription à une formation à la catégorie A et B du permis de conduire. On peut ajouter un supplément de 300€ en cas d'échec au permis de conduire.

Ce financement s'adresse aux personnes de 15 à 25 ans.

Seules les auto-écoles labellisées peuvent vous proposer ce mode de financement.

- Financement par CPF (compte formation professionnel) : ce mode de financement permet de financer seulement le permis B, C et D. Il suffit de consulter son solde sur le site moncompteformation.gouv.fr. En fonction de votre solde, vous pourrez financer tout ou partie de votre permis de conduire en sélectionnant une formation proposée par votre auto-école
- Aide de la région de 500€ pour toute formation professionnelle (apprentissage, lycée professionnel) se rapprocher de la PAIO à Pontarlier
- Aide du CFA de 500€ pour les apprentis. Cette aide est réservée aux jeunes d'au moins 18 ans.